

Protection contre les infractions en entreprise

Plus souvent qu'on ne le pense, des collaborateurs se rendent coupables d'abus de confiance, de fraudes, de calomnies ou encore divulguent des secrets d'affaires, quand ce ne sont pas des inconnus qui commettent des actes délictueux pouvant avoir de lourdes conséquences pour votre entreprise, mais aussi pour des tiers. Des actes qui se multiplient aussi en Suisse et peuvent causer des dommages considérables à votre entreprise et à des tiers. Grâce à l'assurance contre les abus de confiance, vous transférez ces risques à AXA.

Quand la confiance est trahie

S'il est difficile de se prémunir contre les délits, les pertes financières, elles, peuvent être évitées. L'assurance d'AXA contre les abus de confiance permet de faire en sorte que les actes délictueux ne signent pas la ruine de l'entreprise assurée.

Aperçu de vos avantages

- Protection contre les difficultés de trésorerie
- Couverture de risques résiduels non identifiés
- Réduction du risque de responsabilité personnel de la direction et du Conseil d'administration

Exemples de sinistres tirés de la pratique

Abus de confiance

Vous aviez placé toute votre confiance dans vos collègues de la direction. Or ils s'enrichissent sur le dos de l'entreprise depuis plus d'une dizaine d'années. Votre confiance a été bafouée sans vergogne. Le dommage subi et les frais qui en résultent représentent un montant à six chiffres.

Ingénierie sociale («social engineering»)

Exploitant la bonne foi et la crédulité d'un collaborateur, un tiers accède à diverses informations de l'entreprise. Peu avant le week-end, la comptabilité reçoit de la part du «CEO» l'ordre de procéder à une transaction urgente, un ordre qui paraît tellement authentique que le paiement est déclenché immédiatement.

Divulgarion de secrets industriels et commerciaux

Les collaborateurs du service de recherche interne soustraient des secrets industriels strictement confidentiels pour créer en parallèle leur propre entreprise. Votre carnet de commandes pâtit durablement de cette nouvelle concurrence.



Une PME sur trois est assurée chez AXA

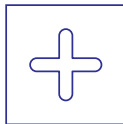
AXA, n° 1 pour le conseil et le service

Prévention et réaction

Les spécialistes de l'équipe Sinistres d'AXA sont à votre service dans les situations d'urgence. Dans les cas de non-compliance ou de criminalité économique, ils bénéficient eux-mêmes du soutien d'une équipe interdisciplinaire d'experts chevronnés de la société Structuul SA. Vous confiez le traitement des sinistres à AXA et pouvez vous concentrer pleinement sur vos affaires courantes.

Afin d'éviter toute perte financière, Structuul SA vous offre, en sa qualité de partenaire d'AXA, la possibilité d'introduire des mesures de prévention et de protection au sein de votre entreprise. Car la sensibilisation est la forme de prévention la plus efficace qui soit. Saisissez, vous aussi, cette possibilité de protéger votre entreprise.

structuul
GOVERNANCE RISK *redefined*
www.structuul.ch



Le complément idéal

La combinaison avec une assurance Cyber garantit une protection complète à votre entreprise. La cybercriminalité menace de plus en plus les entreprises: les attaques entièrement automatisées de virus ou de chevaux de Troie ne cessent de se multiplier. Pare-feux et autres logiciels de protection sont souvent à la traîne. En cas de défaillance de vos systèmes de protection, l'assurance Cyber vous protège des conséquences financières.

Gestion de crise

Votre confiance a été trahie et il en a résulté un dommage assuré? Dans le cadre de votre police, AXA prend à sa charge

- les frais d'évaluation du dommage et de poursuites judiciaires;
- les frais de conseil destiné à prévenir des cas similaires;
- les frais d'identification et d'information des personnes concernées en cas de violation de la protection des données;
- les frais de recours à une agence de relations publiques pour éviter un dommage de réputation.

Procédure des autorités en matière de protection des données

Si une procédure pénale, de surveillance ou administrative est engagée par les autorités sur la base de la violation de la protection des données, AXA prend en charge les frais qui en découlent, tels que les honoraires d'avocats, les frais de procédure et d'expertise.

Principaux éléments de couverture:

- Frais de reconstitution de vos données électroniques
- Perte de revenus et frais supplémentaires à la suite d'une interruption de l'exploitation
- Prétentions en dommages-intérêts à l'encontre du preneur d'assurance et des personnes assurées



Vous avez des questions? Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller plus en détail sur l'assurance contre les abus de confiance ou l'assurance Cyber.
www.axa.ch/abusdeconfiance